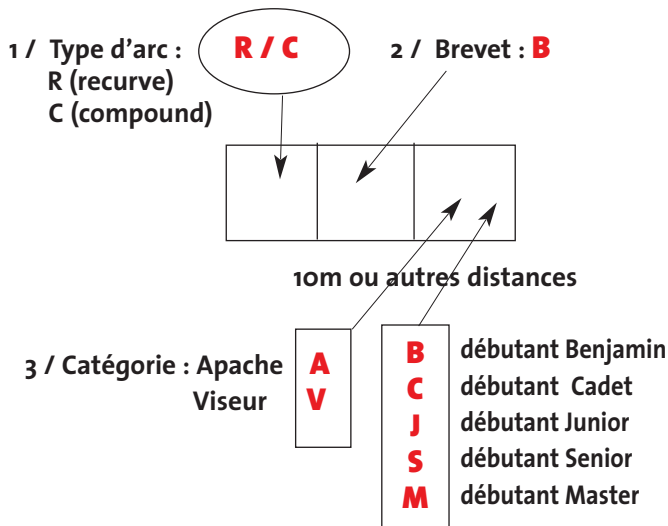
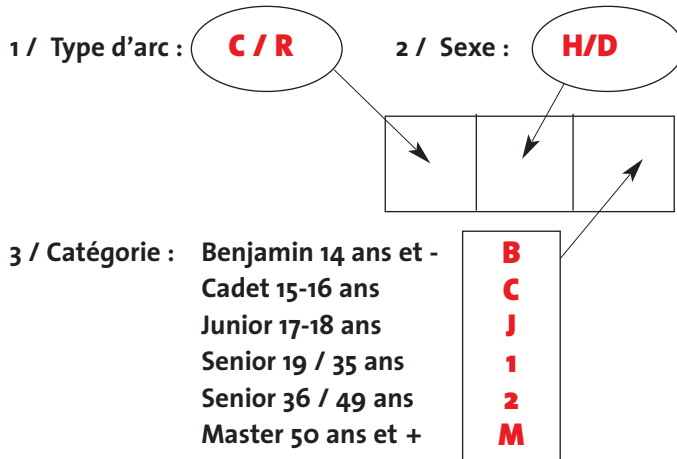


# FEUILLE DE MARQUE

## A. JE RÉALISE UN BREVET



## B. JE TIRE DANS MA CATÉGORIE OFFICIELLE



## C. JE SUIS UN ARC NU EN SALLE

La catégorie « ARC NU » en salle, regroupe tous les arcs longbow, bare-bow, arc droit, arc de chasse, recurve ou compound qui ne possèdent aucune aide à la visée, aucun système de stabilisation et dont la corde est manipulée à l'aide des doigts, au travers d'une protection de cuir ou de peau !

Cette catégorie mixte, est subdivisée selon deux spécificités :  
 TYPE D'ARC

ARC NU « Bois »

Tous les arcs qui utilisent des flèches en bois.

ARC NU « Recurve »

Tous les arcs qui possèdent une recurve et qui utilisent des flèches en alliage d'aluminium ou autres matériaux composites.

ARC NU « Poulie »

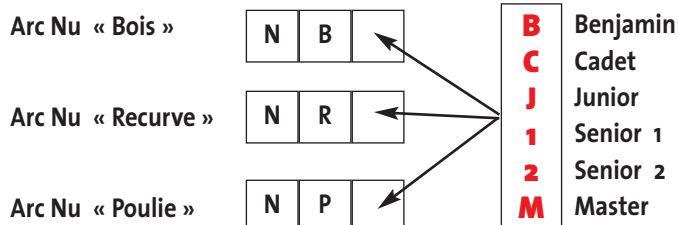
Tous les arcs du type compound qui utilisent des flèches en alliage d'aluminium ou autres matériaux composites.

AGE DU PRATIQUANT

Selon les catégories d'âges officielles en LFBTA soit :

Benjamins, cadets, juniors, seniors 1, seniors 2 et masters

SUR LA FEUILLE DE MARQUE



1944 en	2008	2008	2010
...	Benjamin	Benjamin	Benjamin
1965	Benjamin	Benjamin	Cadet
1964	Benjamin	Cadet	Cadet
1963	Cadet	Cadet	Junior
1962	Cadet	Junior	Junior
1961	Junior	Junior	Senior 1
1960	Junior	Senior 1	Senior 1
1959	Senior 1	Senior 1	Senior 1
1958	Senior 1	Senior 1	Senior 1
...	Senior 1	Senior 1	Senior 1
1974	Senior 1	Senior 1	Senior 2
1973	Senior 1	Senior 2	Senior 2
1972	Senior 2	Senior 2	Senior 2
1971	Senior 2	Senior 2	Senior 2
...	Senior 2	Senior 2	Senior 2
1961	Senior 2	Senior 2	Senior 2
1960	Senior 2	Senior 2	Maître
1959	Senior 2	Maître	Maître
1958	Maître	Maître	Maître
1957	Maître	Maître	Maître
...	Maître	Maître	Maître

Benjamin : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème ou 14ème anniversaire.

Cadet : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 15ème ou 16ème anniversaire.

Junior : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 17ème ou 18ème anniversaire.

Senior 1 : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 19ème -> 35ème anniversaire.

Senior 2 : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 36ème -> 49ème anniversaire.

Master : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 50ème -> et plus.

Les catégories dépendent de l'année de naissance et non du jour ou du mois !

## APPLICATION

En catégories brevets Apache, Viseur et Débutant :

Toutes les catégories sont MIXTES (hommes et dames dans le même classement et il n'y a pas de distinction dans la catégorie Senior entre le plus ou moins de 35 ans.

Les brevets peuvent tous s'obtenir dans les clubs, au travers d'une organisation interne obligatoirement encadrée d'un arbitre et d'un responsable de tir. Ils peuvent également faire l'objet d'une compétition, à l'initiative d'un club, tournée vers les autres clubs qui rassemblent les débutants au travers d'une organisation en présence d'un arbitre et d'un responsable de tir.

Un archer peut quitter la catégorie « débutant » à tout moment de son évolution (conseil de l'entraîneur du club), il ne doit pas avoir obtenu tous ses brevets pour pouvoir passer en catégorie officielle ! Une fois ce choix opéré, l'archer ne peut plus faire demi-tour !!!

En catégories officielles :

Les compétitions officielles, reprises au calendrier de la LFBTA, ne rassemblent normalement que des archers qui pratiquent leur art dans les catégories officielles de tir ! Cependant, tout organisateur est libre d'inviter et d'inclure les débutants lors de la réalisation de son tir officiel s'il le désire ! Lors des tirs N (nationaux du BAIC) il n'y a pas de catégorie d'âge !

REMARQUES IMPORTANTES :

1. Les tirs de Niveau NATIONAL se tirent obligatoirement sur des blasons tri spots verticaux.

2. Les tirs de Niveau LIGUE présenteront aux archers en fonction des catégories officielles :

- des blasons tri spots verticaux
- des blasons de 40 cm
- des blasons de 60 cm

MUR MIXTE : une partie bien définie en 60, 40 et en tri spots verticaux

Dans le cas où l'organisateur présente un mur mixte, il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) INDIQUE CLAIREMENT sur quel type de blason il désire tirer.

CE CHOIX EST DEFINITIF, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR.

### 3. PÉRIODE D'ENTRAÎNEMENT :

Nationaux : 45 minutes, arrêt de l'entraînement 15 minutes avant le début du tir officiel

LIGUE : de 20 à 45 minutes, à déterminer par l'organisateur.

### 4. PRIX A DISTRIBUER :

*Prix par catégorie et par niveau*

Lorsqu'il n'y a qu'un archer Pas de prix

De 2 à 3 tireurs 1 Prix

De 4 à 10 tireurs 2 Prix

Plus de 10 tireurs 3 Prix

### *Prix inter équipes*

Dans chaque division d'arc, il y a classement inter équipe lorsqu'une équipe au moins termine avec trois tireurs.

Le classement inter équipe est basé sur les trois meilleurs résultats de tireurs du même cercle de tir et ce quelque soient leurs niveaux et catégories, dans la même catégorie d'arc.

Au moins une équipe 1 Prix

De 3 à 5 équipes 2 Prix

Plus de 6 équipes 3 Prix

5. Par décision de l'Exécutif National de la FRBTA, les tirs de Niveau P ET L NON BADGE TARGET FITA ne donnent droit qu'à des records de LFBTA.

Les tirs N et L homologués auprès de la FITA (BTF) donnent droit aux records Ligue, Belgique, Européens et Mondiaux.

### 6. PRIX DES PARTICIPATIONS, TAXE – TIR, FRAIS D'ARBITRAGE, TAXE FITA :

Type de Tir	Adultes	Jeunes
NATIONAL	10€	7€
Combiné 25 / 18 M	9€	6€
25 ou 18 M Ligue	6,5€	4,5€
DEBUTANTS	4,5 €	2,5€
Province	Participations fixées par les Provinces	

#### TAXE - TIR

0,25€ par archer. A payer dans les 15 jours qui suivent la compétition au compte de la LFBTA 634 – 762002 - 45

#### FRAIS D'ARBITRAGE

7,5€ par arbitre et par volée de 60 flèches

#### TAXE FITA

Une taxe FITA est réclamée pour les tirs homologués à la FITA (tirs avec BTF). Cette taxe s'élève à 50€ et est à payer à la demande du trésorier

DT